



Professeur.e (Prof)	<input checked="" type="checkbox"/>
Chargé.e de cours (CdC)	<input checked="" type="checkbox"/>
Steve Forget	
Département de management	
Hiver 2026	
MGP7133	Management de projet
Sigle du cours et groupe	Titre du cours
	Niveau (Année)

1. DESCRIPTION DU COURS

Le cours vise à développer les compétences des gestionnaires à gérer un projet en cours d'exécution. Les principaux éléments de contenu couvrent les approches permettant d'assurer la coopération des parties prenantes et la coordination des activités et des ressources en vue d'atteindre les objectifs, ce dans le cadre d'un projet unique. Les méthodes pédagogiques privilégiées pour ce cours incluent présentations magistrales, études de cas, mises en situation, lectures dirigées et réflexions de groupe.

2. OBJECTIF GÉNÉRAL DU COURS

L'objectif général du cours est de cerner les enjeux et les perspectives du domaine de la gestion de projet. Porte d'entrée des programmes d'études de second cycle en gestion de projet, ce cours initie en quelque sorte l'étudiant(e) aux fondements de la gestion de projet, à la compréhension de ses spécificités, de ses pratiques et des interactions qu'induisent les divers contextes managériaux où cette approche de gestion se pratique.

Un survol des processus qui jalonnent le cycle de vie d'un projet aidera l'étudiant(e) à saisir et à apprendre à conjuguer avec le caractère évolutif d'un système projet.

3. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Les objectifs spécifiques poursuivis sont :

- Exposer les concepts fondamentaux de la gestion de projet, ses principaux contextes d'application, ses spécificités, son caractère systémique, ses pratiques et ses processus
- Expliciter les avantages et les inconvénients de la cohabitation des unités de projet au sein de la structure permanente dans les entreprises

Les principales thématiques abordées sont : émergence de la gestion de projet, meilleures pratiques de gestion de projet, rôle du chef de projet, découpage du cycle de vie d'un projet

en processus et en étapes, cohabitation des structures projets et de la structure permanente de l'entreprise, communication et gestion des parties prenantes..

4. DÉTAILLÉ

- a. Veuillez cocher la case ci-dessous si le cours est à formule particulière ou dérogeant au calendrier universitaire.

- Cette activité se déroule selon un horaire atypique (cours en tutorat, intensif, de moins de 3 crédits ou plus de 3 crédits, s'échelonnant sur plus d'un trimestre, stage, projet d'application, etc.).

<i>Dates des rencontres</i>	<i>Contenu sommaire peut être sujet à changement</i>	<i>Section facultative Lectures, travaux et directives peut être sujet à changement</i>
Date de début du cours (première rencontre) 9 janvier 2026	Présentation du plan de cours. Introduction à la gestion de projet	
10 janvier 2026	Fondements de la gestion de projet	
16 janvier 2026	Stratégies organisationnelles Structure et culture de l'entreprise Sélection des projets	
17 janvier 2026	L'éthique et l'intégrité du gestionnaire de projet	
23 janvier 2026	Méthodologie de gestion de projet (processus et outils)	
24 janvier 2026	Les différents domaines de connaissances en gestion de projet (contenu, échéancier, coût, qualité, communication, ressources, risques, parties prenantes, approvisionnements) - 1	
30 janvier 2026	Les différents domaines de connaissances en gestion de projet (contenu, échéancier, coût, qualité, communication, ressources, risques, parties prenantes, approvisionnements) - 2	
31 janvier 2026	Les différents domaines de connaissances en gestion de projet (contenu, échéancier, coût, qualité, communication, ressources, risques, parties prenantes, approvisionnements) – 3	
6 février 2026	Travail individuel	Période de temps pour compléter votre travail individuel Remise du travail individuel
7 février 2026	Étude de cas	Simulation en classe (présence en présentiel, en classe obligatoire)

13 février 2026	Le gestionnaire de projet et son rôle La gestion d'une équipe de projet	
14 février 2026	Gestion de projet Agile	Cours asynchrone Remise du rapport sur la simulation Vidéo préenregistrée à écouter sur la gestion de projet Agile
20 février 2026	Exécution, suivi et contrôle	
21 février 2026	Clôture de projet, futur de la gestion de projet et révision du cours	
27 février 2026	EXAMEN FINAL	EXAMEN FINAL (en présentiel obligatoire)
28 février 2026	Aucun cours	Date de remise du travail d'équipe

5. FORMULES OU STRATÉGIES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES

La stratégie pédagogique développée pour ce cours en classe privilégie l'utilisation en concomitance de diverses approches pour exposer, discuter et faciliter l'appropriation des notions et fondements conceptuels du cours par l'étudiant(e); ainsi seront à la fois utilisés les exposés magistraux, les échanges et les discussions en classe, exercices et les travaux d'application à réaliser.

Le chargé de cours traitera des aspects techniques et des concepts liés aux théories proposées. Échanges, exercices et travaux complèteront l'apprentissage et la maîtrise de la théorie.

6. BIBLIOGRAPHIE

Référence de base suggérée :

Larson, E.W., Gray C.F., & Sirisomboonsuk P. (2025). *Management de projet (4^e édition)*. Chenelière Éducation.

7. AUTRES INDICATIONS

En plus du matériel obligatoire pour le cours (ouvrages obligatoires, etc.) comme prévu dans le plan de cours, les étudiants inscrits à ce cours à distance doivent s'assurer qu'ils disposent du matériel et de l'environnement informatique suivants:

- Un ordinateur fonctionnel (ou tablette récente) équipé d'une caméra.
 - ❖ À la limite le cours peut être suivi sur un téléphone intelligent, **mais ce n'est pas recommandé**, car il est difficile de suivre les présentations ou les discussions sur un aussi petit écran.
- Plateforme Zoom (pour téléchargement, configurations minimales requises et information, <https://confluence.uqtr.ca/display/ZOOM/Zoom>)
- Un accès internet. Veuillez cliquer sur ce lien pour prendre connaissance des configurations requises :

<https://confluence.uqtr.ca/display/ZOOM/Configurations+minimales>. Un test de votre vitesse de connexion peut être fait ici : <https://vitesse.risq.quebec/>

Si ces conditions, nécessaires au suivi d'un cours à distance, ne sont pas respectées, il est préférable de vous désinscrire et de communiquer avec votre direction de programme pour évaluer d'autres alternatives.

8. FICHE D'ÉVALUATION

Détail des éléments d'évaluation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES	<u>NIVEAU UTILISATION IAG</u>	PONDÉRATION (maximum de 100%)			Date d'examen ou de remise des travaux
		Individuel	Équipe	Total	
		Minimum de 60 % de la note globale	Maximum de 40 % de la note globale	100 %	
Travail individuel	Niveau 0	30 %		30 %	6 février
Rapport sur la simulation	Niveau 0		10 %	10 %	14 février
Examen final	Niveau 0	40 %		40 %	27 février
Rapport du travail d'équipe	Niveau 0		20 %	20 %	28 février
Total des éléments de l'évaluation		70 %	30 %	100 %	

Information supplémentaire

Tous les travaux demandés et leurs critères de correction seront davantage expliqués en classe, pour permettre à l'étudiant(e) d'avoir une idée claire de ce qui est attendu.

Règles particulières pour la passation d'une activité d'évaluation par Zoom

L'étudiant qui participe à une activité d'évaluation par Zoom doit activer sa caméra (vidéo) et la maintenir active jusqu'à sa déconnexion de la séance Zoom, afin de permettre à l'enseignant ou au surveillant de vérifier son identité et d'effectuer la surveillance de l'activité. L'étudiant doit avoir le visage à découvert sans obstruction (couvre-visage, casquette, chapeau, ou tout vêtement ou accessoire qui empêche de bien voir son visage). L'étudiant doit ajuster sa caméra de façon à ce qu'elle capte son visage complet. L'étudiant doit avoir en sa possession sa carte étudiante à des fins de vérification d'identité et se connecter à l'activité en utilisant les prénom et nom indiqués sur sa carte.

Si l'étudiant refuse d'activer sa caméra ou de s'identifier auprès de l'enseignant ou du surveillant de la manière qui lui sera indiquée, il sera exclu de la séance Zoom. Il sera considéré comme étant absent à l'activité sans motif sérieux et sans possibilité de la reprendre.

Il est interdit d'enregistrer (vidéo ou audio) l'activité en tout ou en partie, par quelque moyen que ce soit. Toute violation de cette règle constitue un délit en vertu du *Règlement sur les délits relatifs aux études* et peut donner lieu à une sanction.

Veuillez prendre note que les activités d'évaluation ne sont pas enregistrées par l'enseignant ou le surveillant.

Règles de conduite – utilisation de Zoom dans le cadre des activités d'enseignement

Pour plus de détails sur les modalités de la formation à distance, visitez le site web du [Bureau de pédagogie et de formation à distance](#)

Barème de notation

Cote	Min inclus	Max exclu
A+	91,0	100
A	87,0	91,0
A-	84,0	87,0

Cote	Min inclus	Max exclu
B+	81,0	84,0
B	78,0	81,0
B-	75,0	78,0

Cote	Min inclus	Max exclu
C+	72,0	75,0
C	69,0	72,0
C-	66,0	69,0

Cote	Min inclus	Max exclu
D+	63,0	66,0
D	59,0	63,0
E	0	59,0

9. CADRE RÉGLEMENTAIRE

La description officielle du cours publiée sur le site Internet de l'UQTR où des règlements pédagogiques particuliers peuvent s'appliquer:

[ADM1010 - Management des organisations](#)

Tous les documents normatifs sont disponibles sur le site du secrétariat général :

https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=944&owa_no_fiche=14&owa_bottin=

Plus particulièrement :

1. [Règlement des études de cycles supérieurs](#)
2. [Politique de la formation à distance](#)
3. [Politique portant sur les utilisations des technologies de l'information et des communications \(TIC\)](#)
4. [Politique institutionnelle de soutien aux étudiants en situation de handicap](#) et le site web de [soutien à la communauté universitaire en regard des étudiants en situation de handicap](#)
5. [Règlement sur les délits relatifs aux études](#)
6. [Règlement relatif à la sécurité sur le campus de l'UQTR](#)
7. [Politique visant à prévenir et enrayer toute forme de harcèlement, de discrimination et d'incivilité](#)
8. [Procédure relative à la levée de cours](#)

L'UQTR s'est dotée de [principes d'utilisation de l'intelligence artificielle générative \(IAg\) dans les activités d'enseignement et de recherche](#). Toute utilisation doit respecter à la fois ces principes et les consignes émises par la personne enseignante. La personne étudiante est notamment tenue de déclarer son recours à l'IAg et de citer le contenu généré conformément aux directives fournies par la personne enseignante. À défaut, l'utilisation pourrait, selon le cas, être considérée comme un délit et faire l'objet de sanctions en vertu du Règlement sur les délits relatifs aux études.